

gent le territoire que les siècles ont rendu sacré, — l'acclamation des peuples n'en ébranlera pas moins l'univers, et, montant jusqu'à Léon XIII lui dira : " Salut à vous, Prince de la Paix ! "

Statistique de la moralité en France.

M. de Tayac a fait un livre très curieux, très intéressant dans lequel il montre, par des chiffres rigoureusement contrôlés et lumineux, l'influence de la Révolution et de l'instruction moderne sur les mœurs publiques.

Nous lui empruntons quelques courts tableaux qui n'ont pas besoin de commentaires.

1. Anticléricaux et réactionnaires.—Dans 38 départements de l'Ouest, la majorité est conservatrice ; les 48 autres départements sont en majorité anticléricaux.—Voici pour les uns et les autres des chiffres qu'il faut rapprocher.

38 départements conservateurs.—Tirage, en 1880, des mauvais journaux, 220,400 numéros ; enfants naturels, 21,000 ; suicides, 1,600 ; aliénés, 6,600.

48 départements anticléricaux. Tirage, la même année, des mauvais journaux, 2,096,500 ; enfants naturels, 48,000 ; suicides, 3,900 ; aliénés, 11,300.

2. Moralisation par l'instruction.—Divisons la France en quatre classes, en partant de la classe la moins lettrée. Agriculture, pour 18,513,324 personnes, 1,548 crimes ;—Industrie, 8,451,000 personnes, 837 crimes ; Professions libérales, 1,815,460 personnes, 208 crimes ;—Fonctionnaires publics 117,000 personnes, 64 crimes. Pour voir plus clairement la proportion, supposons que chacune des classes compte le même nombre de personnes, par exemple 18,513,325, qui est celui de l'Agriculture. Alors l'Agriculture donnerait pour ce nombre d'âmes, 1,548 crimes ; l'Industrie, 1,870 crimes ;—les professions libérales, 2,000 crimes :—les fonctionnaires publics, 6,000 crimes ;—quatre fois plus que l'Agriculture. Ce qui prouve admirablement qu'il suffit de développer l'instruction pour moraliser un peuple ! Enfin, parmi les classes instruites, prenons quatre catégories.

Clergé : membres, 66,000 ; accusés de crime, 2. Médecins et pharmaciens : 28,758 individus ; accusés de crime, 23. Magistrats et fonctionnaires, 120,385 ; accusés de crime, 143. Banques et professions d'affaires 28,854 ; accusés de crime, 65. En ramenant ces nombres à un chiffre commun, voici la proportion des crimes, dans chaque classe.

Pour 100,000 individus, il y aurait dans le clergé 3 accusés de crimes ;—pour les médecins et pharmaciens 80 ;—dans la magistrature et l'administration, 110 ; chez les hommes de banque et d'affaires, 240.—D'où il suit qu'il faut détruire la morale reli-